

La loi naturelle n'est donc qu'une émanation de la loi divine proportionnée à notre intelligence et à nos besoins.

Qu'on ne croie pas, cependant, que cette loi naturelle suffise aux complexités de la vie. Il est nécessaire d'en tirer des conséquences multiples et de les adapter aux diverses circonstances. Or les hommes sont incapables individuellemet de mener à bonne fin un tel travail. C'est pourquoi ils ont choisi des jurisconsultes renommés pour leur science et leur sagesse, et les ont chargés de rédiger méthodiquement des codes dérivés des principes sus-nommés. L'ensemble de ces codes constitue la loi positive, celle qui est imprimée dans les livres et dont on se sert pour gouverner les peuples.

Maintenant que nous connaissons l'origine des lois et que nous savons qu'elles découlent de la source de Justice éternelle et d'éternelle Bonté, il nous sera facile d'apprécier la définition que le christianisme en donne, savoir :